

### Acquisition foncière

Le Maire informe le CM que le Service des Domaines a rendu son estimation concernant la propriété du Moulin de Carsac. Il est rappelé que le bâtiment comprend 450 m<sup>2</sup> habitables avec 8020 m<sup>2</sup> de terrains ; le CM est informé des terrains limitrophes appartenant à la commune dont le désenclavement pourrait se faire par cette propriété.

Afin de ne pas prendre de risques, il est proposé de faire un bail précaire pour les futurs locataires de l'activité commerciale et de revendre le bien si l'activité commerciale ne perdure pas.

Après débat et discussion entre les membres présents, le CM vote à 8 voix pour, 4 contre et 6 abstentions l'achat de la propriété au montant estimé par le service des domaines.

Par ailleurs, le Maire propose de dénommer la place située à proximité derrière l'Eglise « Place Martin DOLT », un habitant d'Artolsheim à l'origine du jumelage avec Carsac-Aillac. Le CM accepte à l'unanimité.

### Déclassement d'une partie de la VC n°7 menant à Aqua Viva : enquête publique

Le Maire propose de déclasser une partie de la voie communale pour la céder au camping Aqua Viva afin qu'elle devienne une voie privée sans issue et supprimer la sortie et l'entrée dangereuses sur la RD 703A ; les accès se feraient par le carrefour de Malevergne, dont la route communautaire a été élargie et refaite. Le CM autorise à l'unanimité le lancement de l'enquête publique pour le déclassement d'une partie de la voie puis sa cession.

### Participation au transport scolaire 2017-2018

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune participe à hauteur de 50 % du coût du transport scolaire pour les collèges et les lycées soit un montant de 69 € par élève domicilié sur la commune. Le Maire propose de renouveler cette participation pour l'année scolaire 2017-2018. Le CM à l'unanimité accepte cette participation.

### RPQS Eau potable et assainissement collectif

Après présentation des rapports par le Maire, le CM prend acte, à l'unanimité, de cette présentation.

### Points sur les dossiers en cours

- Aménagement du bourg d'Aillac : le Maire présente les nouveaux plans et aménagements du maître d'œuvre, ainsi que la nouvelle répartition des honoraires de maîtrise d'œuvre ; le CM autorise à l'unanimité le Maire à signer l'avenant correspondant. Le projet comprendra une tranche ferme à 200 000 € HT subventionnée à 60% pour la voirie et la place et une tranche conditionnelle pour les 2 entrées de bourg.

- Climatisation Salle des fêtes : les devis sont en cours, ceux obtenus s'élèvent à environ 25 000 € HT ; ils seront examinés en totalité avec ceux concernant l'occultation.

### Questions diverses

Association des Maires Ruraux de France (AMRF) : le Maire fait part d'un communiqué de l'AMRF annonçant une baisse importante des dotations de l'Etat.

Demande utilisation salle des associations : le CM accepte à l'unanimité le prêt d'une salle pour des cours d'apprentissage du chinois par Mme Chang.

Devis déboisement terrains la Sembélie : le Maire présente 2 devis d'un montant de 5 240 € HT et 5 500 € HT ; le CM décide de voir pour d'autres devis. Une fois le terrain déboisé, prévoir un rendez-vous avec les propriétaires riverains pour le rachat de cette parcelle. Le dossier est confié au Premier Adjoint.

Union Lamponaise Carsacoise : le Maire fait part d'un courrier du nouveau Président du Club de Foot qui demande une subvention de la commune ainsi que diverses interventions sur le terrain : réparation des filets, aplanissement de la surface de jeu, entretien adapté de la pelouse voire un nouvel ensemencement, réparation du système d'éclairage.

Le CM décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 500 € et de voir avec les services techniques pour l'entretien du terrain.

Ronde des Villages 14 et 15 octobre 2017: une réunion est organisée le mercredi 6 septembre 2017 à 19h00 salle de réception.

Prochain CM : vendredi 20 octobre 2017 à 18h30.